

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 15 novembre 2013  
(convocation du 4 novembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Novembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOU Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas  
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 11 h 45  
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 15  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric jusqu'à 10 h 40  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Alain à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11 h 45  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. SOUBIRAN Claude à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 50  
Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Alain à partir de 12 h 35  
M. MADRELLE Nicolas à M. HERITIE Michel à partir de 12 h 35  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 30  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 45  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à de 10 h 35  
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h  
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan à partir de 11 h 45

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h  
M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11 h  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 10  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre à partir de 12 h  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12 h 55  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. LOTHAIRE Pierre à M. DELAUX Stéphan à partir de 12 h 10  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10 h 40  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole  
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme DELATTRE Nathalie à partir 11 h 45  
M. SOLARI Joël à Mme. LIRE Marie Françoise  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11 h 20

### EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Représentation de La Cub au conseil de surveillance et conseil de  
développement du Grand Port Maritime de Bordeaux.**

Monsieur FELTESSE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Lors du Conseil de Communauté du 30 novembre 2008, vous avez désigné par délibération n°2008/0715 Monsieur Jean-Pierre TURON en qualité de représentant de la Communauté Urbaine au Conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB).

Lors du Conseil de Communauté du 16 janvier 2009, vous avez également désigné par délibération n°2009/0001 en tant que représentant de la Communauté Urbaine au Conseil de développement du GPMB, Monsieur Jean-Pierre TURON en qualité de membre titulaire et Monsieur Jean-Charles BRON en qualité de membre suppléant. Cette représentation a été modifiée par délibération n°2012/0066 du 17 février 2012 en désignant Monsieur Nicolas FLORIAN en qualité de membre suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Charles BRON.

Le mandat des membres du conseil de surveillance du GPMB, d'une durée de cinq ans, arrive à échéance le 25 décembre 2013. Le mandat des membres du conseil de développement arrive également à son terme.

En conséquence, il vous est donc proposé de bien vouloir procéder à la désignation de Monsieur Jean-Pierre Turon pour représenter la Communauté urbaine de Bordeaux au conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Bordeaux.

Il vous est également proposé de bien vouloir procéder à la désignation de :

Monsieur Jean-Pierre Turon en qualité de membre titulaire,  
Monsieur Jean-Charles Bron en qualité de membre suppléant,

pour représenter la Communauté urbaine de Bordeaux au conseil de développement du Grand Port Maritime de Bordeaux.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

## **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code des ports maritimes,

**VU** le décret n°2008-1034 du 9 octobre 2008, instituant le Grand Port Maritime de Bordeaux,

**VU** la délibération n°2008/0715 du Conseil de communauté du 28 novembre 2008 actant la transformation du port autonome de Bordeaux en Grand Port Maritime de Bordeaux et désignant le représentant de la Communauté urbaine au Conseil de surveillance,

**VU** la délibération n°2009/0001 du Conseil de communauté du 16 janvier 2009 désignant la représentation de la Communauté urbaine au Conseil de développement du GPMB,

**VU** la délibération n°2012/0066 du Conseil de communauté du 17 février 2012 modifiant la représentation de la Communauté urbaine au sein de divers organismes,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le mandat des membres du conseil de surveillance et du conseil de développement du GPMB arrive à terme au mois de décembre, il est nécessaire de désigner à nouveau les représentants de la Communauté urbaine au sein de ces instances,

## **DECIDE**

### **Article 1 :**

A l'issue des opérations de vote, est désigné pour représenter la Communauté urbaine de Bordeaux Monsieur Jean-Pierre Turon au sein du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Bordeaux.

### **Article 2 :**

A l'issue des opérations de vote, sont désignés, Monsieur Jean-Pierre Turon et Monsieur Jean-Charles Bron (suppléant), pour représenter la Communauté urbaine de Bordeaux au sein du conseil de développement du Grand Port Maritime de Bordeaux.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées désignation.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 novembre 2013,

Pour expédition conforme,

le Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
28 NOVEMBRE 2013

PUBLIÉ LE : 28 NOVEMBRE 2013

M. VINCENT FELTESSE